



Le Saint-Vincent

NUMÉRO 25 - MARS 2020

FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE-X PRIEURÉ DE VERSAILLES - BAILLY- RAMBOUILLET

« *Faites ceci en mémoire de moi* »

Le Jeudi Saint, l'Église nous rappelle l'amour avec lequel Notre-Seigneur a institué la sainte Eucharistie et le sacrement de l'Ordre, la veille de sa Passion.

Après avoir prononcé les paroles de la consécration « Ceci est mon Corps... Ceci est mon Sang », Jésus dit aux apôtres : « Faites ceci en mémoire de moi ». Ces trois « ceci » expriment la quintessence de notre foi. Ce ne sont pas des mots « magiques », encore moins des « noms » simplement « significatifs ». Ce sont des paroles sacrées. Elles expriment l'œuvre rédemptrice, telle que Dieu la réalise, et elles réalisent aussi l'action rédemptrice.

À la consécration, ce « ceci » est le Christ Jésus Rédempteur. Les deux « ceci » consécratoires, même pris individuellement, désignent Jésus, Dieu Sauveur, Dieu en tant qu'il opère le salut. Prononcé par Jésus Souverain Prêtre au cours de la sainte Cène, le « ceci » le rend présent sacramentellement ; le « ceci » réalise son oblation mystique et, par anticipation, son sacrifice sur la Croix.

Le « ceci » que Jésus prononce après les paroles de la consécration désigne, lui, le sacrifice. C'est ainsi que Jésus consacre ses Apôtres, ses premiers prêtres qui participent de son sacerdoce et à son action sacerdotale.



Sur le « ceci » se fonde la dignité et la nécessité du sacerdoce qui n'est autre que le sacerdoce du Christ, institué pour la perpétuation du Sacrifice de Jésus. Le sacerdoce prolonge l'action salvifique du Christ. Le prêtre consacré, le prêtre revêtu du caractère, est un autre Christ. Il est l'instrument de Dieu pour sacrifier, sacraliser et sanctifier en la personne du Christ. Que

deviendrait le monde privé de ce sacerdoce ? Que deviendraient les âmes privées du Christ, de son sacrifice, de ses sacrements, privées de la grâce en définitive ?

Pour l'amour de Dieu, pour l'amour de l'Église, pour l'amour des âmes et leur salut, Mgr Lefebvre a voulu préserver le sacrifice de Notre Seigneur Jésus-Christ, le sacrifice de la messe ainsi que son sacerdoce.

« Le but de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X est le sacerdoce et tout ce qui s'y rapporte et rien que ce qui le concerne, c'est-à-dire tel que Notre-Seigneur Jésus-Christ l'a voulu lorsqu'il a dit : « Faites ceci en mémoire de moi ». Orienter et réaliser la vie du prêtre vers ce qui est essentiellement sa raison d'être : le saint sacrifice de la messe, avec tout ce qu'il signifie, tout ce qui en découle, tout ce qui en est le complément ¹. »

Ce cinquantenaire nous invite à rendre grâce. Prions pour que tous les prêtres demeurent fidèles à ce sacerdoce et prions pour que l'Église, loin d'autoriser l'ordination d'hommes mariés, se réap-

SOMMAIRE

• Mot du prier	p. 1
• Les sœurs de la Fraternité Saint-Pie X	p. 3
• Le Tiers-Ordre de la Fraternité	p. 5
• L'herméneutique de la réforme.....	p. 6
• Annonces trimestrielles	p. 7



• Sous la PMA, la liberté religieuse	p. 9
• La Diège de Jouy.....	p. 12
• Chronique	p. 12
• Le scoutisme	p. 15

MOT DU PRIEUR

propre son sacerdoce. Saintement vécu, le sacerdoce catholique surmontera les attaques qu'il subit, dénaturé théologiquement, défiguré moralement et socialement déconsidéré.

Ces cinquante ans de combat témoignent de notre attachement à la messe de toujours et au sacerdoce catholique. Ce cinquante-naire nous invite à approfondir le mystère de la messe, à le vivre

intérieurement, et à prier pour les prêtres.

À Pâques, suivant les préceptes de l'Église, nous nous approcherons des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie pour nous associer à la Rédemption de Jésus, à son action salvifique, qui pardonne et ressuscite à une vie nouvelle.

Et ce jeudi Saint, nous nous rappelons que toutes ces grâces du Sa-

crifice, nous les recevons de Jésus Prêtre, par la main des prêtres.

Abbé Jean-Yves Tranchet

1 Statuts de la FSSPX approuvés « *ad experimentum* » le 1^{er} novembre 1970 par S. Exc. Mgr Charrière, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg ; statuts loués et approuvés définitivement le 18 février 1971 par S. Exc. le Cardinal Wright, Préfet de la Sacrée Congrégation pour le Clergé.

Horaires de la Semaine Sainte (modifications possibles)

CHAPELLE NOTRE-DAME DE L'ESPÉRANCE - 37 RUE DU MARÉCHAL JOFFRE - 78000 VERSAILLES

Dimanche des Rameaux - 5 avril Messess basses à 8h, 9h, 12h15 et 18h30 Bénédition des rameaux à 10h15 suivie de la Grand-messe chantée Vêpres et Salut à 17h30	Jeudi Saint Messe vespérale à 19h suivie de l'adoration jusqu'à minuit Vendredi Saint - Jeûne et Abstinence Chemin de Croix à 14h30 et 17h30 Fonction liturgique à 19h00	Dimanche de Pâques - 12 avril Messess basses à 8h00, 9h00 et 12h00 Grand-messe chantée à 10h15 Vêpres et Salut à 17h30 Pas de messe à 18h30
Lundi Saint Messes à 7h25 et 19h00 Mardi Saint Messes à 7h25 et 19h00 Mercredi Saint Messes à 7h25 et 19h00	Samedi Saint Office des Ténèbres à 9h00 Vigile pascale à 22h00	Confessions Tous les jours de 17h30 à 19h Jeudi pendant l'adoration

CHAPELLE DE L'ENFANT-JÉSUS - 5 RUE DE CHAPONVAL - 78870 BAILLY

Dimanche des Rameaux - 5 avril Messess basses à 9h et 12h15 Bénédition des rameaux à 10h15 suivie de la Grand-messe chantée	Jeudi Saint Office des Ténèbres à 8h30 Messe vespérale à 16h suivie de l'adoration jusqu'à 19h Vendredi Saint - Jeûne et Abstinence Office des Ténèbres à 8h30 Chemin de Croix à 14h30 Fonction liturgique à 16h	Dimanche de Pâques - 12 avril Messe basse à 9h00 Grand-messe chantée à 10h15 Pas de messe à 12h
Lundi Saint Messes à 7h15 et 11h50 Mardi Saint Messes à 7h15 et 10h40 Mercredi Saint Messes à 7h15 et 11h50	Samedi Saint Vigile pascale à 22h00	Confessions Jeudi et vendredi de 10h30 à 12h Jeudi pendant l'adoration Samedi de 14h à 16h

CHAPELLE SAINT-HUBERT - 10 RUE DE LA HAIE-AUX-VACHES - 78690 LES ESSARTS LE ROI

Dimanche des Rameaux - 5 avril Bénédition des rameaux à 10h suivie de la Grand-messe chantée	Jeudi Saint Messe vespérale à 18h30 Vendredi Saint - Jeûne et Abstinence Chemin de Croix à 17h45 Fonction liturgique à 18h30	Dimanche de Pâques - 12 avril Grand-messe chantée à 10h Confessions Dimanche de 9h30 à 10h Jeudi de 17h30 à 18h30 Vendredi de 17h15 à 17h45 Samedi de 15h00 à 17h00
---	--	---

Les sœurs de la Fraternité Saint-Pie X

À chaque époque de l'histoire, la Providence a toujours suscité des familles religieuses pour répondre aux besoins de son Église. C'est ainsi que Mgr Lefebvre a fondé la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X au lendemain de Vatican II dans le contexte de la terrible crise que nous vivons. La congrégation des Sœurs de la Fraternité Saint-Pie X est née de ce même amour de l'Église et de la longue expérience de son fondateur au service des âmes.

Dans les années 1930, au Gabon, le Père Marcel, futur Mgr Lefebvre, missionnaire en brousse, apprécie l'aide efficace qu'apportent les religieuses à l'apostolat missionnaire dans les écoles ou les dispensaires. Plus tard, devenu archevêque de Dakar et délégué apostolique, son avis ne change pas au fur et à mesure que son expérience s'accroît, bien au contraire. Dans son grand esprit de foi, il ne considère pas seulement l'aide pratique et directe que fournissent les sœurs à l'apostolat, mais aussi les richesses cachées qu'apportent leur vie de prière, leur présence au pied du tabernacle, l'offrande de toute une vie par les vœux de religion.

En 1970, Mgr Lefebvre fonde avec quelques séminaristes la Fraternité



Sacerdotale Saint-Pie X ; il en rédige les statuts et, fort de son expérience africaine, il prévoit auprès de ses futurs prêtres la présence de sœurs auxiliaires du sacerdoce, alors même qu'il n'a encore aucune vocation féminine.

Mais peu à peu, la Providence pourvoit à tout. C'est d'abord une postulante australienne qui arrive en 1973 à Écône, d'autres qui s'annoncent. La sœur cadette de Mgr Lefebvre, Bernadette, Sœur Marie Gabriel chez les Sœurs du Saint-Esprit, vient à son secours pour former ces jeunes femmes aspirant à la vie religieuse. Après une vie passée en mission en Afrique et aux Antilles, après avoir été assistante générale de sa congrégation, Mère Marie Gabriel souffre profondément de voir l'aggiornamento post-conciliaire ruiner peu à peu sa chère vie religieuse. Elle accepte de venir passer le flambeau de l'esprit religieux à cette jeunesse avide de vivre des vœux dans la plus pure tradition de l'Église.

En 1974, Mgr Lefebvre fonde la congrégation des Sœurs de la Fraternité Saint-Pie X. Il en rédige les constitutions et Mère Marie-Gabriel devient supérieure de la nouvelle communauté. Le 22 septembre 1974, jour de la pre-

mière cérémonie de prise d'habit, marque la naissance de cette nouvelle famille religieuse.

Aujourd'hui, 45 ans après les débuts, la congrégation compte 200 sœurs réparties en 28 maisons sur tous les continents.

Les sœurs de la Fraternité Saint-Pie X unissent la vie contemplative à la vie active selon le désir du fondateur. Leur apostolat prend des formes très variées, mais peut se résumer en deux mots : compléter et faciliter l'apostolat sacerdotal.

À l'imitation de Notre-Dame et des saintes femmes suivant Notre-Seigneur et les apôtres, les sœurs déchargent les prêtres des soucis matériels, les rendant plus disponibles pour accomplir leur ministère. Elles s'occupent aussi d'un apostolat varié et de tout ce qui se rapporte au saint sacrifice de la messe : chant grégorien, soin de la sacristie, confection des ornements et du linge d'autel. Présentes dans plusieurs prieurés, séminaires ou maisons de retraites, les sœurs allient aux fonctions apostoliques et matérielles le soutien de leurs prières.

Elles complètent aussi l'apostolat des prêtres dans les paroisses et les missions par :

- l'enseignement du catéchisme,
- la préparation aux sacrements,
- l'enseignement dans les écoles primaires,
- la formation aux vertus chrétiennes par le moyen de camps d'été, comme ceux de la Croisade eucharistique,
- les visites aux malades et aux personnes âgées...

Les sœurs se dévouent également dans des missions, comme au Gabon et en République Dominicaine.

Elles s'occupent particulièrement de la jeunesse par le biais des écoles, des associations mariales, des camps d'été, des recollections et activités diverses (patronages, chorale...).

Toutes ces tâches, qu'elles soient humbles et effacées ou plus directement apostoliques, les religieuses s'efforcent de les accomplir avec le même amour, le même esprit de sacrifice. Vivant elles-mêmes de Dieu, unies intimement à lui, les sœurs ont à cœur de le donner, de le faire connaître et aimer de toutes les âmes. L'heure quotidienne d'adoration au pied du tabernacle, pendant laquelle les sœurs prient pour les prêtres, les personnes consacrées, toute l'Église, est un élément fondamental de cet apostolat.



Ce qui unifie cette activité en apparence si variée, c'est l'esprit commun qui anime les sœurs, l'esprit que leur a transmis Mgr Lefebvre, c'est-à-dire l'amour pour le saint sacrifice de la messe célébré selon le rite de toujours. Monseigneur a fondé la Fraternité pour perpétuer dans ses prêtres le sacerdoce du Christ s'offrant sur la croix pour la rédemption des âmes. Mais Notre-Seigneur n'a pas voulu être seul à souffrir au Calvaire, il a voulu à ses côtés la présence de sa Mère debout au pied de la croix. Qui donc perpétuera la compassion de Notre-Dame ? À l'exemple de Marie et sous son inspiration, les sœurs de la Fraternité veulent s'offrir avec la Victime du Calvaire. L'esprit de la vie religieuse, c'est l'esprit de la messe continué à travers toutes les activités de la jour-

née pour étendre aux âmes les fruits de la Rédemption.

Pour se pénétrer de cet esprit, les candidates à la vie religieuse passent d'abord six mois au postulat qui se termine par la cérémonie de prise d'habit. Deux ans de noviciat les préparent ensuite à la profession religieuse. Outre la formation spirituelle (apprentissage de la vie religieuse, de la vie d'oraison, de la vie liturgique), les novices partagent leur temps entre des cours de doctrine chrétienne et le travail manuel pour acquérir les connaissances pratiques qui leur seront nécessaires plus tard dans leur apostolat (sacristie, couture, cuisine, entretien du linge, confection d'ornements...). Après la cérémonie de profession, qui a lieu pour la France dans la belle prieurale du noviciat de Ruffec (Indre), les sœurs rejoignent le prieuré qui leur est assigné.



Les demandes de fondations sont nombreuses, tant en France qu'à l'étranger, mais la congrégation n'est pas en mesure de répondre à tous les besoins. Aussi prions-nous avec ferveur : « Seigneur, donnez-nous beaucoup de saints prêtres, et donnez-nous aussi beaucoup de saintes vocations religieuses... »

Le Tiers-Ordre de la Fraternité Saint-Pie X, par l'abbé Jean-Baptiste Frament

Avec le développement de la Fraternité Saint-Pie X, l'ouverture des chapelles, des prieurés et des écoles, nombreux sont les fidèles qui ont voulu se lier davantage avec la Fraternité, conscients qu'elle était pour eux un refuge spirituel et un phare unique dans cette crise sans précédent. Ils se sont alors tournés vers Mgr Lefebvre, lui demandant de faire quelque chose pour eux. C'est l'origine du Tiers-Ordre de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X.

Mgr Lefebvre a voulu un Tiers-Ordre adapté à la vie des fidèles qui restent malgré tout tributaires du rythme de vie moderne. Il s'agissait de proposer aux âmes désireuses d'une vie plus proche de la Fraternité et de son apostolat, un mode de vie réaliste, à la fois plus surnaturel et praticable dans le monde actuel. Ainsi les exigences extérieures, que l'on trouve dans le Tiers-Ordre franciscain par exemple, ont été diminuées au profit de l'esprit de la Fraternité.

Les exigences essentielles à toute vie de prière et de mortification comme l'oraison, le jeûne, le chapelet, la vie sacramentelle sont maintenues mais les longues dévotions n'y sont plus obligatoires.

Monseigneur a voulu unir les fidèles à l'esprit sacerdotal, à l'esprit de Notre-Seigneur lui-même en leur donnant une âme sacerdotale qui les fasse vivre en union avec les prêtres, les frères, les sœurs et les oblates de la Fraternité en se gardant des erreurs modernes.

Entrer dans le Tiers-Ordre, c'est entrer dans la grande famille de la Fraternité, c'est participer à ses tra-



vaux apostoliques, ses mérites, ses joies et ses peines. Les membres du Tiers-Ordre se retrouvent une fois par mois pour une réunion de formation, de prière et d'amitié, au cours de laquelle ils sont aussi tenus au courant des différents développements de la Fraternité, de ses intentions de prières ou des objectifs donnés par le supérieur général ou le supérieur de district, bref au courant de tout ce qui fait la vie d'une famille.

À Versailles, l'abbé de Jorna recevra les prochains engagements dans le Tiers-Ordre le 25 mars, avant l'offertoire de la messe chantée de l'Annonciation. Au cours de la cérémonie, les nouveaux engagés recevront la médaille de saint Pie X puis un crucifix pendant que le prêtre leur dira : « Recevez la croix du Seigneur. Qu'elle marque votre cœur d'un signe indélébile. Qu'elle soit votre protection et qu'elle vous conduise à la victoire... ». Que Dieu veuille toucher les cœurs de nombreux d'entre vous, afin que ces auxiliaires précieux se présentent en nombre, pour soutenir et répandre l'apostolat de la Fraternité par leur prière et leur dévouement.

Pensée de Mgr Lefebvre

La croix est l'expression la plus profonde, la plus admirable de ce qu'à fait pour nous Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme.

VOS PRÊTRES

PRIEURÉ SAINT-VINCENT-DE-PAUL – ÉCOLE SAINT-BERNARD

PRIEUR - DIRECTEUR DE L'ÉCOLE : ABBÉ JEAN-YVES TRANCHET
 COLLABORATEURS : ABBÉ JEAN-BAPTISTE FRAMENT
 ABBÉ XAVIER LEFEBVRE
 ABBÉ VINCENT GÉLINEAU
 ABBÉ LOUIS HANAPPIER
 ABBÉ VIANNEY DE LÉDINGHEN

POUR NOUS AIDER

CHÈQUE
 À L'ORDRE DE LA « FRATERNITÉ SAINT-PIE X »

VIREMENT
 FSSPX PRIEURE ST VINCENT DE PAUL
 IBAN : FR8030002083280000060027U37
 BIC : CRLYFRPP

REÇU FISCAL SUR DEMANDE

Qu'est-ce que l'« herméneutique de la réforme » ?, par l'abbé Portail

Un effort de mémoire nous rappellera que le pape Benoît XVI dans son discours à la Curie du 22 décembre 2005, année de son élection au souverain pontificat, exposa l'« herméneutique de la réforme », comme l'orientation principale de son pontificat. Ce fut l'occasion de découvrir cette expression. À première vue, elle paraissait être réservée à des spécialistes, cardinaux et théologiens. Cela ne surprenait pas de la part de ce pape connu pour la profondeur de sa pensée, président de la Congrégation de la Doctrine de la Foi durant 20 ans. Mais, en fait, il ne s'agissait pas d'« une théologie isolée sortie de moi » précisait Joseph Ratzinger dans son livre *le Sel de la terre*¹. Un fort courant parmi les théologiens catholiques expose en effet que l'« herméneutique » est « un mot-clé de l'époque », celle-ci ayant fait un véritable « tournant herméneutique » dans les années 50². Qu'est-ce à dire ? L'explication de cette expression est assez simple.

En effet, « herméneutique » n'est qu'un terme savant pour « interprétation ». Selon l'« herméneutique de la réforme », la connaissance humaine n'atteint pas la réalité des choses et ne possède pas de vérité adéquate au réel, mais nous « interprétons » le discours du prochain et les textes que nous lisons, car nous ne connaissons le monde extérieur qu'à travers notre formation humaine, notre culture et les conditions historiques dans lesquelles nous vivons. Ces dernières évoluant avec le temps, notre interprétation change. Il en est de même pour la doctrine de l'Église : tout est interprétation, la Bible, la Tradition orale, les définitions du magistère.

Les philosophies qui rendraient compte au mieux de cette théologie « herméneutique », se trouvent être les existentialismes allemands d'Husserl, Heidegger et, surtout,

Karl Jasper qui est un existentialiste « croyant ». Pour l'existentialisme, il n'y a de réel que l'individuel, ici et maintenant. La communication est alors un élément essentiel dans la vie de l'homme non pas vraiment pour connaître l'autre individu – c'est impossible puisque l'essence de la réalité nous échappe – mais pour exister, par le fait que l'on est en dialogue avec autrui. D'où le dialogue interreligieux d'aujourd'hui entre les religions d'« hommes de bonne volonté » et appelé depuis Jean-Paul II, « nouvelle évangélisation »³.



Quel mécanisme agit alors ? Dans le dialogue, chacun témoigne de son interprétation personnelle de la foi. « Pour toi, le Christ c'est quoi ? », question récurrente dans les cours de catéchèse actuelle. Peu importe la réponse d'ailleurs, seule compte la sincérité : la vraie religion est vivante, non pas une leçon apprise et une théorie. Dieu, en effet, parle dans le cœur de l'homme où réside vraiment la Révélation : « Jamais la Révélation ne tombe du ciel pour communiquer aux hommes, du dehors et d'en haut, des mystères transcendants. Dieu parle aux hommes de l'intérieur du monde et à partir de ses propres expériences humaines », écrit Hans Urs von Balthasar⁴, un des maîtres du cardinal Ratzinger. En témoignant de sa foi, le croyant fait passer la religion de son cœur à la société des autres et cette « rencontre » fait la religion. Le fidèle est alors un « témoin », et même plus : un « prophète », car il révèle

Dieu à autrui ou, plus exactement, la Parole de Dieu. « Témoin » et « témoignage » sont les principaux termes des textes de Vatican II. Au contraire, « définitions, profession ou confession de foi » en sont étrangement absents. Vatican II est un « concile herméneutique ».

Au bout du compte, les témoins s'accordent sur une formule commune : la confession de foi est née. Avec le temps, elle s'enrichit, les formules évoluent. On rajoutera des notions nouvelles exprimées par des mots nouveaux (transsubstantiation, Immaculée Conception). Ces mots peuvent aussi être transformés : dans la réforme liturgique de Paul VI, « consubstantiel » fut remplacé par « de même nature » car, la culture des fidèles ayant évolué, il faut y adapter le langage. « Tout change » disait le philosophe grec Héraclite. Le *Credo*, pour conclure, s'est fait dans le témoignage dialogué et communautaire des croyants.

Pour le cardinal Ratzinger, les définitions de foi ont la communication comme fondement⁵. Dans le dialogue, au moment du baptême, est né le *Credo*, symbole des Apôtres : « – Crois-tu en... ? – Je crois en... ». Le ministre et le catéchumène dialoguent à propos de Jésus-Christ, sa divinité, sa mort et sa résurrection, par exemple, bien qu'ils ne saisissent pas vraiment de quoi il retourne. Il en est de même pour tous les éléments de la religion : le culte, la morale, la doctrine et toutes les réalisations des fidèles qui sont les expressions de leur foi et de la religion qu'ils vivent. Ils sont alors le « peuple de Dieu », c'est-à-dire l'« Église » selon Vatican II.

Prêtres et évêques n'ont plus que le rôle adjacent d'un sacerdoce au service des croyants. Ceux-ci forment la vraie Église puisqu'ils reçoivent la foi et, plus encore, lui donnent sa consistance en décri-

vant leur foi par et dans les formes spécifiques de leur culture. Mieux que cela : l'Église enseignante doit scruter les « signes de ce temps » afin d'y adapter la prédication, autre thème fondamental de Vatican II. Se réalise ainsi l'inculturation.

Le champion de cette conception est, bien évidemment, le pape actuel. Et la liturgie des temps médiévaux, celle de la guitare électrique des années 70 en Occident ou la Pachamama d'Amazonie sont trois formes d'expression tout aussi valables de la foi chrétienne, en trois cultures différentes. Tout est acceptable à partir du moment où le « peuple de Dieu » exprime librement sa foi. Certains sont plus conservateurs – Benoît XVI reprend des ornements de Pie XII, célèbre la messe traditionnelle au Barroux et donne la communion dans la bouche – d'autres très largement progressistes – François appelle « *vetus ordo* » la liturgie grégorienne, donne la communion eucharistique à Jakline Lisbona mariée à un divorcé et se précipite

aux périphéries à la recherche de la « religion populaire » – mais, en fin de compte, tous ont les mêmes principes. On voit quel magnifique terrain d'expansion trouvent ici la liberté religieuse et l'œcuménisme : toute religion doit être tolérée puisqu'elle est une interprétation religieuse de l'homme d'aujourd'hui et la « nouvelle évangélisation » ne fait pas de conversions.

Toute religion doit être tolérée puisqu'elle est une interprétation religieuse de l'homme d'aujourd'hui. La « nouvelle évangélisation » ne fait pas de conversions.

On pourrait croire à un pur relativisme intellectuel : du nominalisme ou du kantisme... En fait,

gît ici une subtilité. Selon le cardinal Ratzinger, il y a une « règle de foi » : la Bible et le *Credo*. Car, en réalité, les croyants ne tirent pas leur religion purement et simplement du fond de leur âme. Ils interprètent l'Écriture Sainte ; selon la méthode « herméneutique » bien sûr. La première interprétation historique, qui était très succincte, donna le kérygme (« proclamation » en grec) : un *Credo* primitif, une amorce ou un germe de doctrine. Hugo Rahner fut le promoteur de cette conception avec l'école théologique d'Innsbruck, juste avant la deuxième guerre mondiale. À l'époque, Rome avait condamné, car le kérygme supposait que la doctrine évoluait avec le temps puisque la Révélation n'était pas complète dès le début ; la Tradition s'enrichissait avec l'histoire.

Cela n'empêcha pas la « nouvelle théologie » des années 50 de reprendre l'idée : « La Tradition est toujours interprétation ; elle n'existe pas de façon autonome, mais comme explication, comme interprétation, "conformément

Calendrier trimestriel - Dates à retenir

CÉRÉMONIES À NOTRE-DAME DE L'ESPÉRANCE

Communions solennelles pour les filles
Samedi 23 mai à 10h

Communions solennelles pour les garçons
Samedi 6 juin à 10h

Premières communions
Samedi 13 juin à 9h30 et 11h

Procession de la Fête-Dieu dans les rues de Versailles
Dimanche 14 juin à 16h

QUÊTES IMPÉRÉES
Dimanche 22 mars pour les écoles
Dimanche 26 avril pour les séminaires

VENTE DE CHARITÉ DU COURS SAINTE-CLOTILDE
Dimanche 29 mars au profit des séminaires

KERMESSE DE L'ÉCOLE SAINT-BERNARD
Dimanche 21 juin

RÉCOLLECTIONS MENSUELLES AU PRIEURÉ

Pour les messieurs
Les mercredis 1er avril, 13 mai et 10 juin
6h Messe, 6h30 Méditation, 6h50 Café

Pour les mères de famille
Les jeudis 2 avril, 7 mai et 4 juin
9h Messe, 9h35 Café, 9h55 Conférence, 10h40 Chapelet

ADORATION PERPÉTUELLE AU PRIEURÉ
Vendredi 29 mai de 8h à 17h

CONFÉRENCES DU SAMEDI À 20H30 AU PRIEURÉ

28 mars : *Le Kosovo ou la création d'un état islamique au cœur de l'Europe*,
par monsieur A. de Lacoste Lareymondie

9 mai : *Histoire de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X*,
par l'abbé A. Lorans

à l'Écriture" », écrivait Joseph Ratzinger et Karl Rahner ⁶. C'était prendre le contre-pied de la doctrine catholique qui affirme : la Tradition est antérieure à l'Écriture ; elle la juge, en donne l'explication, en explicite les vérités contenues implicitement mais elle est, surtout, une source complète de la Révélation et indépendante de l'Écriture.

De plus, le *Credo*, comme toutes les définitions qui vont suivre à partir de la Bible, est hypothéqué par le système « herméneutique ». Ce qui donne cette stupéfiante déclaration du cardinal Ratzinger : « J'en suis venu à penser que le Judaïsme (...) et la foi chrétienne exposée dans le nouveau Testament sont deux modes différents d'appropriation des textes sacrés d'Israël (...). L'Écriture que nous nommons aujourd'hui l'ancien Testament est en soi ouverte sur ces deux voies. » ⁷ Dire en effet

que l'ancien Testament est en soi ouvert sur le judaïsme ou le christianisme, c'est dire qu'il n'a pas de sens défini et que tout dépend de la croyance personnelle, israélites, chrétiens, protestants, catholiques ou agnostiques. Où l'on voit donc que cette « règle de foi » ne résout rien puisqu'elle est toute sous l'emprise de l'« herméneutique ». C'est extrêmement grave.

Voilà ce qu'il faut comprendre par « herméneutique de la réforme » et que rappelle le cardinal Ratzinger dans son chemin de croix au Colisée en 2005 : « L'Église est toujours à réformer », dit-il, car elle doit toujours réinterpréter sa foi.

Dans cette situation, que reste-t-il à faire ? On l'a compris, le problème est plus philosophique que théologique. Il faut absolument revenir à une saine critique de la connaissance et, pour cela, être disciple de saint Thomas d'Aquin en philo-

sophie, comme le demandait impérativement aux séminaristes et aux scolastiques l'ancien code de Droit Canonique des papes Pie X et Benoît XV, exigence abandonnée dans le nouveau code... Ainsi donc – et c'est consolant – l'Église a le moyen de surmonter la crise effroyable qui la ravage dans tous les domaines de l'enseignement à l'apostolat, passant par la prière. Encore faudra-t-il le saisir...

1 Paris, 1998, p. 65

2 Hans-Günther Stobbe, « Herméneutique », *Dictionnaire de théologie*, Paris, 1988, p. 282

3 *Homélie de la Sainte-Croix*, Cracovie, 29 juin 1979

4 « Dieu a parlé un langage d'hommes », dans *Parole de Dieu et liturgie*, Paris, 1958, p. 71-108

5 *Foi chrétienne. Hier et aujourd'hui*, Tours, 1969, p. 38-40

6 *Révélation et Tradition*, Paris 1971, p. 70

7 *Ma vie*, Paris, 1998, p. 63)

Horaires habituels

CHAPELLE NOTRE-DAME DE L'ESPÉRANCE - 37 RUE DU MARÉCHAL JOFFRE - 78000 VERSAILLES

Dimanches et fêtes d'obligation

Messes basses à 8h, 9h, 12h et 18h30
Grand-messe chantée à 10h15
Confessions lors des messes du matin
Vêpres et Salut à 17h30

La semaine

Messes à 7h25 et 19h
Permanence et confessions de 18h à 19h
Entretien avec un prêtre à partir de 17h30, sur rendez-vous
Chapelet à 18h30

1^{er} vendredi du mois

Chemin de Croix à 18h25
Messe chantée à 19h
Adoration jusqu'à 23h - confessions
Complies à 22h

1^{er} samedi du mois

Messe à 19h suivie de la méditation

CHAPELLE DE L'ENFANT-JÉSUS - 5 RUE DE CHAPONVAL - 78870 BAILLY

Dimanches et fêtes d'obligation

Messes basses à 9h et 12h
Grand-messe chantée à 10h15
Confessions pendant les messes

La semaine en période scolaire

Messes à 7h15 et 11h50
le mardi messe avancée à 10h40
Confessions sur rendez-vous

1^{er} vendredi du mois et certaines grandes fêtes en période scolaire

Messes à 7h15 et 11h25

CHAPELLE SAINT-HUBERT - 10 RUE DE LA HAIE-AUX-VACHES - 78690 LES ESSARTS LE ROI

Dimanches et fêtes d'obligation

Confessions de 9h30 à 10h
Grand-messe chantée à 10h

1^{er} samedi du mois

Confessions de 18h30 à 19h
Messe à 19h suivie de la méditation

Sous la PMA, le problème de la liberté religieuse, par l'abbé Gélinau

Le débat autour de la PMA touche une nouvelle fois la famille, cellule de base de la société. Comment réagir face à cette innovation audacieuse qui risque de modifier en profondeur le lien entre parents et enfants ?

Un premier réflexe de prudence s'impose en prévoyant les risques de fragilité psychologique chez ces enfants-jouets, nés sans famille. Le respect de la vie humaine nous invite également à une grande réserve dans l'usage de ces nouveautés. Mais comment justifier ces réticences ? Pourquoi y aurait-il une limite ? Pourquoi l'homme ne ferait-il pas ce qu'il voudrait ? Pourquoi ne pourrait-il pas décider ce qui est bien et ce qui est mal ?

Au fond de notre politique, on trouve toujours la théologie

Ces questions qui reviennent régulièrement en arrière plan des débats de société n'ont qu'une réponse satisfaisante : Dieu. Un grand révolutionnaire le soulignait avec étonnement : « Il est surprenant qu'au fond de notre politique nous trouvions toujours la théologie ¹. » « Ce qui est surprenant, commente Donoso Cortès, c'est l'étonnement qu'expriment ces paroles : la théologie n'est-elle pas la science de Dieu, l'océan qui contient et embrasse toutes les sciences, comme Dieu est l'océan qui contient et embrasse toutes choses ² ? » Au principe du combat pour la défense de la loi naturelle, il y a la reconnaissance de l'autorité du Créateur duquel nous dépendons radicalement.

Ces vérités nous semblent peut-être évidentes, mais il faut bien reconnaître qu'elles sont aujourd'hui affaiblies dans bien des esprits en raison du libéralisme ambiant qui cherche par tous les moyens à atténuer ou à neutraliser l'autorité de Dieu sur ses créatures.

La loi sur la PMA n'est qu'un épisode d'un combat contre Dieu et son Église. Depuis le concile Vatican II, ce combat se mène au nom de la liberté religieuse.



Qu'est-ce que la liberté religieuse ?

La liberté religieuse est la doctrine énoncée dans la déclaration *Dignitatis humanae* (§2), lors du concile Vatican II :

« Le concile du Vatican déclare que la personne humaine a droit à la liberté religieuse. Cette liberté consiste en ce que tous les hommes doivent être soustraits à toute contrainte de la part tant des individus que des groupes sociaux et de quelque pouvoir humain que ce soit, de telle sorte qu'en matière religieuse nul ne soit forcé d'agir contre sa conscience ni empêché d'agir, dans de justes limites, selon sa conscience, en privé comme en public, seul ou associé à d'autres. »

Ce texte majeur du concile fit l'objet de vifs débats. « Le cœur de l'événement conciliaire est la reconnaissance de la liberté de conscience ³. » En adoptant ce

« principe essentiel de l'État moderne ⁴ », le concile a accepté une des revendications fondamentales de la franc-maçonnerie : « Les chrétiens ne devront pas d'ailleurs oublier que toutes les routes [c'est-à-dire toutes les religions] conduisent à Dieu et se maintenir dans cette notion courageuse de liberté de pensée qui – et on peut vraiment parler à ce propos de révolution partie de nos loges maçonniques – s'est merveilleusement étendue sous le dôme de Saint-Pierre ⁵. » C'est la grande victoire du catholicisme libéral, comme le souligne Marcel Prélot : « Le libéralisme catholique [...] connaît ses victoires ; il pointe avec la circulaire d'Eckstein en 1814 ; il fulgure avec l'essor de *l'Avenir* en automne 1830 ; il connaît des victoires, des crises alternées ; jusqu'à ce que le message de Vatican II aux gouvernants marque sa fin : ses revendications fondamentales, éprouvées et épurées, étant reçues par le concile lui-même ⁶. »

Comme le note Mgr Lefebvre, « Cette doctrine nouvelle et libérale de la liberté religieuse a été l'objectif principal du concile pour beaucoup d'experts tels que le père Congar, le père Courtney Murray, le père Leclerc et bien d'autres ... Pour tous ces partisans de la thèse libérale, le concile se jouait sur ce sujet fondamental qui orienterait toute l'activité de l'Église d'une manière conforme à l'esprit moderne de liberté, de neutralité des sociétés civiles, de pluralisme, de dialogue, d'œcuménisme ⁷. »

Pourquoi s'opposer à la liberté religieuse ?

Depuis cinquante ans, c'est un des grands thèmes du combat de la Fraternité Saint-Pie X. Mgr Lefebvre est lui-même revenu de nombreuses fois sur ce sujet. Il s'y opposa parce qu'il en voyait les

conséquences funestes : la rupture des concordats, les lois qui ne s'inspiraient plus de la morale révélée. Il s'y oppose surtout parce que cette liberté a été condamnée par les papes du XIX^e siècle, en particulier par Pie IX, dans *Quanta Cura*.

Le P. Congar avoue que *Dignitatis Humanæ* est contraire au *Syllabus* : « On ne peut nier que l'affirmation de la liberté religieuse par le concile Vatican II ne dise matériellement autre chose que le *Syllabus* de 1864, et même à peu près le contraire des propositions 15, 77, et 79 de ce document⁸. » [...] « J'ai collaboré aux derniers paragraphes – lesquels me laissent moins satisfait. Il s'agissait de montrer que le thème de la liberté religieuse apparaissait déjà dans l'Écriture. Or il n'y est pas⁹. »

Le principal inspirateur du texte, le père Courtney Murray, reconnaît dans son commentaire : « Presque exactement un siècle plus tard, la déclaration sur la liberté religieuse semble affirmer comme doctrine catholique ce que Grégoire XVI et Pie IX considéraient comme un délire, une idée folle¹⁰. »

La liberté religieuse s'oppose à la pratique constante de l'Église : « Les saints n'ont jamais hésité à briser les idoles, détruire leurs temples, faire légiférer contre les pratiques païennes ou hérétiques. L'Église – sans jamais forcer à croire ou à être baptisé – s'est toujours reconnu le droit et le devoir de protéger la foi de ses enfants, et d'empêcher, quand elle le pouvait, l'exercice

public et la propagande des faux cultes. Admettre Vatican II, c'est admettre que, depuis deux millénaires, les papes, les saints, les Pères et docteurs de l'Église, les évêques et les rois chrétiens ont constamment violé un des droits naturels de la personne humaine, sans que personne, dans l'Église, ne s'en soit jamais aperçu. Une telle thèse est aussi absurde qu'impie¹¹. »

Si les papes se sont opposés à la liberté religieuse, c'est qu'elle méconnaît la royauté sociale de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Comme le dit saint Pie X en dénonçant la séparation de l'Église et de l'État : « Cette thèse est la négation très claire de l'ordre surnaturel. Elle limite en effet l'action de l'État à la seule poursuite de la prospérité publique durant cette vie, qui n'est que la raison prochaine des sociétés politiques ; et elle ne s'occupe en aucune façon, comme lui étant étrangère, de leur raison dernière, qui est la béatitude éternelle proposée à l'homme quand cette vie si courte aura pris fin¹². » Prétendre que l'État ne doit pas soutenir la vraie religion et réprimer les faux cultes, c'est oublier que les sociétés sont l'œuvre de Dieu, et que les individus qu'elles rassemblent ont tous été créés pour le ciel. Dire que Notre-Seigneur doit régner sur les sociétés, ce n'est que tirer la conséquence logique de sa divinité. Vouloir limiter son rôle sur les sociétés, comme prétend le faire la doctrine de la liberté religieuse, c'est vouloir mettre une limite au pouvoir radical qu'il a comme Créateur. C'est en même temps absurde et impie.

Conclusion : pas de justice sociale, sans le respect de l'ordre surnaturel

Comme le soulignait Léon XIII, « Les sociétés humaines ne peuvent pas, sans devenir criminelles, se conduire comme si Dieu n'existait pas ou refuser de se préoccuper de la religion comme si elle leur était chose étrangère ou qui ne pût leur servir en rien¹³. » Nous le voyons bien avec nos sociétés apostates. Elles finissent par reconnaître dans leurs lois des choses que la raison réprouve même sans la lumière de la foi.

1 Proudhon, *Confessions d'un révolutionnaire*, p. 61

2 Donoso Cortès, *Essai sur le catholicisme, le libéralisme et le socialisme*, DMM, 1986, p. 33

3 Rocco Buttiglione, *La Pensée de Karol Wojtyła*, Fayard, Paris, 1984, p. 252

4 Benoît XVI, discours à la Curie du 22 décembre 2005

5 Yves Marsaudon, *L'Œcuménisme vu par un franc-maçon de tradition*, Vitiano, Paris, 1964, p. 121

6 Mgr Lefebvre, *Ils l'ont découronné*, p. 221

7 Mgr Lefebvre, *Mes doutes sur la liberté religieuse*, Clovis, 2000, Avant-propos, p. 15

8 Yves Congar O.P., *La Crise dans l'Église et Mgr Lefebvre*, Paris, Cerf, 1977, p. 54

9 Yves Congar O.P. interrogé par Éric Vatré, dans *La Droite du Père*, Enquête sur la Tradition catholique aujourd'hui, Paris, Trédaniel, 1994, p. 118

10 John Courtney Murray S.J. « Vers une intelligence du développement de la doctrine de l'Église sur la liberté religieuse », dans Vatican II, *La liberté religieuse* (Unam Sanctam 60), Paris, Cerf, 1967, p. 111

11 Abbé Gaudron, *Catéchisme catholique de la crise dans l'Église*, p. 94

12 Saint Pie X, encyclique *Vehementer nos* (11 février 1906)

13 Léon XIII, *Immortale Dei*, PIN 149

Propositions condamnées par Pie IX dans <i>Quanta cura</i> (1864)	Propositions affirmées par Vatican II dans <i>Dignitatis humanæ</i> (1965)
A : La meilleure condition de la société est celle où on ne reconnaît pas au pouvoir l'office de réprimer par des peines légales les violateurs de la religion catholique, si ce n'est lorsque la paix publique le demande.	A' : en matière religieuse, que nul ne soit ... empêché d'agir, dans de justes limites, selon sa conscience, en privé comme en public, seul ou associé à d'autres.
B : La liberté de conscience et des cultes est un droit propre à chaque homme...	B' : la personne humaine a droit à la liberté religieuse. Cette liberté consiste en ce que [A']
C : qui doit être proclamé et garanti dans toute société correctement constituée.	C' : Ce droit de la personne humaine à la liberté religieuse doit être reconnu dans l'ordre juridique de la société de manière à ce qu'il constitue un droit civil.



Carnet paroissial... Deo Gratias !

Chapelle N.- D. de l'Espérance

Ont été régénérés par le baptême

Marie BRUSCHINI le 23/12/19
 Louis-Marie OLIVET le 11/01/20
 Éléonore MERCURY le 1/02/20
 Alphonse du PLESSIS VAIDIÈRE le 9/02/20
 Amaury XOUAL le 15/02/20

Ont été confirmés le 07/03/20

Éric BRUSCHINI
 Arnaud CABANIS
 Amaury CLAUSIER
 Louis COCAULT-DUVERGER
 Nathanaël DESSAINT
 Aymeric DIEUTRE
 Vladimir DUPONT
 Baudouin FAUCON
 Antoine FERNANDEZ
 Jacques de FOMMERVAULT
 Gaëtan GUÉPIN
 Foucault HAREL
 Clément d'HOTOLANS
 Hilaire de la CHARIE
 Benoît LEGRIER
 Augustin MARCAIS

Louis MARTIN-MOUSSIER
 Sixte MOREAUX
 Pierre MSALLEM
 Alexandre MUEL
 Aubin PASQUET
 Urbain PILARD
 Alexis RAFFRAY
 Raphaël ROSQUIN
 Cyrille SIRIKI
 Émilien STOREZ
 Antoine VEBER
 Guilhem WATRIN
 Thibault XHEMALCE
 Camille AGUIRRE
 Hélène ALONSO
 Laetitia d'ARVIEU
 Priscille BASIRE
 Marie BRUSCHINI
 Albane DIEUTRE
 Ombeline du FAYET de la TOUR
 Anne-Élisabeth HÉON
 Agnès d'HOTOLANS
 Philomène de JAEGER
 Maylis de LACOSTE
 Flavie LEGRIER
 Blanche LEVEL

Adélaïde LOBIGNAT
 Jeanne de MEURIN
 Claire MONIN
 Diane MONTJEAN
 Solange PASQUET
 Amycie PILET
 Maguelone de POMPIGNAN
 Camille du RÉAU
 Hélène ROUGÉ
 Suzanne de SOOS
 Constance VEBER
 Soline VIGNES

A fait sa première communion

Marie BRUSCHINI le 24/12/19

Se sont mariés

Éric et Marie BRUSCHINI le 24/12/19

Chapelle de l'Enfant-Jésus

Ont été régénérés par le baptême

Claire da COSTA FARO le 17/12/19
 Léopold MUEL le 2/01/20

A fait sa première communion

Lorraine DIEUTRE le 2/02/20

La Diège de Jouy, par Mme Tilloy

Il y a de bien belles choses à découvrir à Versailles et dans les environs ! En ce mois de l'Annonciation, commençons par une statue de Notre-Dame que certains connaissent bien pour avoir cheminé vers elle lors de pèlerinages paroissiaux ou familiaux. Il s'agit de « la Diège » que l'on vénère dans l'église Saint-Martin de Jouy-en-Josas. Cette modeste église paroissiale date principalement du XVI^e siècle, ce que rappelle discrètement son élégant portail en plein-cintre encadré de colonnes supportant un fronton triangulaire.

À l'intérieur, les statues de priants et une frise armoriée de couleur noire courant en haut des murs de la nef évoquent la famille des seigneurs de Jouy qui finança la construction : le buste représente Henri d'Escoubleau, évêque de Maillezais (Vendée), et les priants ses parents. D'autres œuvres sculptées valent un moment d'attention : le beau groupe de la *Charité de saint Martin*, contemporain de la construction, situé dans le chœur, le joli ensemble de stalles, un *Saint Jean-Baptiste* malheureusement mutilé, et un *Saint Sébastien* en marbre du XVII^e siècle, un peu trop tourmenté...

Il faut s'arrêter plus longuement devant l'exceptionnelle Vierge à l'Enfant surnommée la Diège (contraction de *Dei Genitrix*, mère de Dieu).

Cette statue du XII^e siècle fut d'abord vénérée dans la chapelle du Petit-Viltain (disparue) sur le plateau de Saclay. Cachée pendant la Révolution, elle fut ensuite placée dans l'église paroissiale de Jouy.

Datée de la fin de l'époque romane, elle en adopte la majesté un peu hiératique (trônant et couronnée) et le caractère graphique des plis de ses vêtements, plus décoratifs que réalistes. Moins grave que d'ordinaire pourtant, son expression est empreinte de douceur, tandis que le bel ovale de son visage et l'élégance de son voile annoncent la grâce gothique. Sa main droite, qui semble désigner le Ciel, devait en réalité porter un sceptre, comme on le voit au portail Sainte-Anne de la cathédrale Notre-Dame de Paris.

Mais le plus exceptionnel, c'est la représentation de son Fils. Il n'est pas assis sur les genoux de sa mère pour illustrer son titre de Trône de la Sagesse : déjà grandi, il est debout, un peu tourné, dans une attitude pleine d'autorité. Cette autorité est exprimée par le geste de sa main droite qui signifie l'enseignement et la bénédiction, et par l'orbe du monde qu'il porte dans la main gauche et qui désigne l'empire sur lequel s'exerce sa domination. Tourné vers le sceptre de sa mère, il semble confirmer l'autorité de celle-ci.



L'élément véritablement rarissime de cette iconographie, ce sont les anges qui lui servent de marchepied : ils évoquent la scène de l'Ascension, mais semblent également jouer le rôle d'un ostensor... Encore plus étonnant : ils prennent eux-mêmes appui sur les pieds de Notre-Dame !

On ne connaît qu'une autre statue présentant une iconographie similaire : conservée dans le trésor de la cathédrale Saint-Louis de Versailles, elle provient de l'église Saint-Aubin de Limay, dans le diocèse de Versailles.

Quelle merveille, et quel beau sujet de méditation... Et quelle fierté pour notre diocèse d'être à l'origine de cette belle iconographie, qui magnifie Notre-Dame, reine des anges, comme ostensor du Roi des rois !

Chronique du prieuré de décembre 2019 à mars 2020,

par l'abbé Vianney de Lédینگhen

14 décembre : Sous le titre « l'herméneutique de la continuité », l'abbé Portail situe la prédication du pape François dans la ligne de Benoît XVI : l'expression d'une Église qui se réforme en permanence.

15 décembre : L'abbé Quilliard commente les grandes antiennes grégoriennes de l'Avent : *Ero Cras* : méditation enrichie d'une belle écoute musicale. Récolle-tion très suivie, car avec l'aide des guides, les sœurs de la Fraternité organisent des activités pour les enfants. Le matin, nos sœurs proposaient le fruit de leur travail : cartes de vœux, linges liturgiques, confiseries, couture... Elles vous remercient de votre générosité. Ce même jour l'abbé Gélinau, prêche la récollection à Lanvallay, prieuré où exerce l'abbé Quilliard.



23 décembre : Par la grâce du baptême, nous avons la joie d'accueillir parmi nos fidèles une adulte convertie de l'Islam. C'est le deuxième adulte baptisé cette année. Prions pour leur persévérance.

25 décembre : Noël est dignement fêté à Versailles et Bailly grâce notamment au dévouement des choristes. L'abbé Gélinau « presse sans relâche » les bonnes

volontés. Un recrutement efficace. Merci également à tous ceux qui ont prêté leur voix et ont suivi les répétitions... à l'année prochaine !

Vacances de Noël : Les vacances du séminaire d'Écône nous valent la visite appréciée de son directeur, l'abbé de Lacoste.

Début janvier, les abbés Lefebvre et Gélinau suivent à Gâtines la retraite sacerdotale prêchée par l'abbé Mérel. L'abbé Lefebvre retrouve avec plaisir son professeur de séminaire et son premier prier.

7 janvier : Mère Anne-Gilbert, assistante générale de la Congrégation des Dominicaines enseignantes du Saint-Nom de Jésus et prieure du Cours Sainte-Clotilde de Fontenay-le-Fleury a été rappelée à Dieu le 2 janvier. C'est une grande épreuve pour la communauté des sœurs et pour les élèves. En présence du supérieur du district de France, des prêtres et des délégations de sœurs de chacune des écoles de la Congrégation, l'abbé Tranchet célèbre la messe de funérailles en l'église de Saint-Cyr-l'École, mise à disposition par l'évêché. Le chant des religieuses et des élèves s'élève vers le ciel en une prière fervente et apaisante. Nous recommandons à vos prières le repos de l'âme de notre sœur défunte et nous assurons la communauté des sœurs de notre vive sympathie.

12 janvier : Tous les fidèles sont invités à tirer les rois l'après-midi au prieuré. L'abbé de Jorna qui nous fait l'honneur d'être parmi nous, ouvre l'année jubilaire de la Fraternité Saint-Pie X et présente les diverses activités organisées pour fêter ces 50 ans. Les sœurs de la Fraternité projettent une vidéo de présentation de leur congrégation. Nos sœurs se font ainsi connaître, elles qui ont davantage besoin de vocations pour pouvoir répondre à toutes les demandes... Après la galette des rois, chaque unité du groupe scout présente ses activités estivales, sous les yeux écarquillés et rêveurs des grands et des petits.

Pèlerinages pour les cinquante ans de la Fraternité

Pentecôte 2020 : du 30 mai au 1^{er} juin

Thème : *Pour l'honneur de la sainte Église*

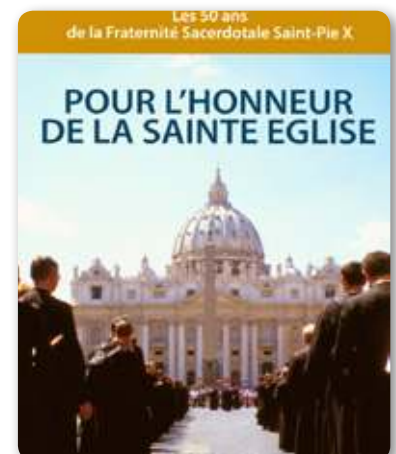
Lourdes 2020 : du 24 au 26 octobre

formule spéciale pour les fidèles du prieuré

www.odeia.fr

Aller dans **ESPACE DÉDIÉ**

mot de passe : **VERSAILLES**



18 janvier : Le Courrier de Rome tient son congrès annuel sur le thème : « Y a-t-il aujourd'hui un risque de schisme dans l'Église ? ». Les abbés Hanappier et de Lédighen viennent écouter les trois conférenciers de l'après midi dont l'abbé de Jorna et l'abbé Pagliarani. L'un s'exprime sur « la critique de la collégialité par Mgr Lefebvre », l'autre sur « la réponse de la tradition à l'ecclésiologie conciliaire ». Ils retrouvèrent avec joie quelques fidèles dans l'assemblée des auditeurs.

25 janvier : Le colonel Pierson assure avec précision et humour la conférence mensuelle à Bailly. Le thème de celle-ci ? « la conférence de la paix du traité de Versailles ». Ses aventures de maire des Eparges animent gaiement le dîner des abbés.

Le même jour se tient dans les locaux de l'école l'assemblée générale des Scouts Godefroy de Bouillon.

2 février : À Flavigny Pierre Bastos et Gaëtan Verdet revêtent la soutane. L'abbé Lefebvre représente la communauté au séminaire Saint-Curé-d'Ars.



3 février : Malgré la pluie, le froid et la nuit, quelque 312 fidèles processionnent derrière la statue de la Vierge Marie, dans les rues de Versailles. Le supérieur de district nous invite à manifester ainsi notre réprobation de ces nouvelles lois contre nature votées le lendemain au sénat. Et c'est au chant des litanies des saints que se fait cette prière réparatrice.

7 février : Il faudra encore de la patience et des prières de la part des fidèles de Bailly... Après des mois de travail pour acquérir la propriété voisine et y agrandir l'école et la chapelle, la mairie exerce son droit de préemption. La Divine Providence a ses voies. Redoublons de confiance et de prière.

13 février : Les prêtres du doyenné sont invités à Saint-Nicolas-du-Chardonnet pour participer à la deuxième récollection de l'année. Seul l'abbé Lefebvre peut s'y rendre.

Du 17 au 22 février : L'abbé Tranchet et l'abbé Frament suivent à La Martinerie la deuxième édition de la session de théologie annuelle des prêtres du district ;

session qui rassemble tous les prieurs du district. Cette année, les prêtres suivent en particulier 15h de cours sur la philosophie kantienne donnés par le professeur Nodé-Langlois. Monsieur l'abbé Pagliarani s'adresse aux prêtres, les informe sur les actualités de la Fraternité et se rend disponible pour s'entretenir avec chacun des prieurs de France.

26 février : Pour la première fois cette année, les fidèles rambolitains peuvent assister à la messe et à la bénédiction du mercredi des Cendres.

29 février : L'abbé Gaud, directeur du séminaire de Flavigny, donne la conférence du mois de février. Il insiste sur l'obligation missionnaire de l'Église et de chacun de ses membres puis nous présente quelques pistes concernant l'apostolat auprès des musulmans. Il ne s'agit pas seulement de les convertir, mais encore de les entourer pour les aider à persévérer. Pour cela, « *nihil novi sub sole* », le conférencier nous prévient contre « l'idée du siècle », et nous invite à puiser dans l'enseignement et la pratique des congrégations missionnaires. Première arme missionnaire : le rayonnement de chaque catholique dans son entourage. Puisque c'est aussi un directeur de séminaire qui nous parle, retenons l'insistance avec laquelle l'abbé Gaud nous invite à transmettre à nos enfants le souci de la conversion des âmes. C'est là l'une des dispositions favorables à la vocation.

Le lendemain, 1^{er} dimanche de Carême, l'abbé Gaud prêche à Versailles la récollection très suivie. Les lieux sont certes exigus, ils permettent cependant à 140 fidèles d'entrer sans tarder dans l'esprit du Carême.

7 mars : Dans sa tournée apostolique, Mgr de Galarreta fait étape au prieuré pour conférer le sacrement de confirmation à 55 fidèles dont quatre adultes, parmi lesquels nos baptisés de l'année. Monseigneur accepte gentiment de célébrer deux cérémonies dans l'après-midi pour permettre à toutes les familles d'assister à ce sacrement.



Le scoutisme, réponse à l'esprit ambiant qui nous guette,

par l'abbé Xavier Lefebvre

Dans notre pauvre monde d'aujourd'hui imbu de faux principes, où l'engagement est délaissé, où la franchise et l'honnêteté se font denrée rare, où la loyauté n'est plus qu'un lointain souvenir, dans une société remplie de technologie qui vit dans son confort, sans vouloir se renoncer, qui ne cherche qu'à jouir, s'enrichir et posséder, l'éducation de la jeunesse devient extrêmement difficile. Il y a 113 ans un homme crée un œuvre de jeunesse formidable qui sans aucun doute permet de répondre aux problèmes d'aujourd'hui : en 1907, Lord Baden Powell fonde le scoutisme. Au lendemain de la 1^{ère} Guerre Mondiale le scoutisme arrive en France grâce à l'impulsion du Père Sevin. Celui-ci a deviné toute la richesse spirituelle que la méthode scout pourrait procurer à la jeunesse de France. Le but immédiat du scoutisme est de former le jeune tout entier, corps et âme, dans sa vie naturelle et sa vie surnaturelle, sa vie personnelle et sa vie sociale. Il vise spécialement le développement de la vie surnaturelle, la formation du caractère, l'esprit de service, la santé et l'équilibre humain, l'habileté technique, tout cela afin de mettre

l'adolescent au service de Dieu, de l'Église et de la France. En 1933 soit 15 ans après la fondation des scouts de France ils sont près de 50 000 en France. Les papes l'ont encouragé et les fruits sont là.

Le chanoine Cornette qui travailla avec le Père Sevin explique ainsi la méthode scout : « Découvrir, encourager, développer toutes les forces du jeune garçon, toutes les tendances de son caractère, leur donner licence de se manifester librement et pleinement dans la vie de campement ; mais, pour éviter les écarts, les soumettre à la discipline volontairement acceptée d'une loi simple... restaurer l'importance de la parole tenue, du serment, de l'honneur... exalter la force de l'initiative, l'audace, l'habileté, la ténacité... ancrer cette puissance au respect et au service de Dieu et de sa création, porter au maximum des énergies et les plier au service social sans contrainte, gaiement, dans l'enthousiasme de la meilleure volonté... accorder harmonieusement les tendances qui s'affrontent (soumettre le corps à l'esprit et l'esprit à Dieu), n'est-ce pas l'idéal d'un prodigieux équilibre ? C'est l'idéal scout »

Bref, comme le résumera plus tard le Père Morandi : « Le scoutisme est une méthode active dont le but est de former le jeune homme ou la jeune fille pour le (la) mettre au service de Dieu, de l'Église et de la France. »



Le scoutisme est vraiment une méthode complète qui permet aux adolescents de contrer l'esprit ambiant de notre pauvre monde : engagement, service, renoncement, franchise, dévouement, vie au grand air loin de toute technologie, débrouillardise, contemplation des merveilles de la nature... sont autant de qualités que le scoutisme propose et inculque à ses membres. Notre prieuré a la chance d'avoir un groupe complet avec louveteaux et louvettes (8-12 ans) ainsi que scouts et guides (12-18 ans) et même un clan de routiers pour les garçons majeurs. Alors n'hésitez plus, inscrivez vos enfants !



PRIEURÉ SAINT-VINCENT-DE-PAUL - 5 RUE DE CHAPONVAL - 78870 BAILLY

Tél : 01 30 49 40 20 - Fax : 01 30 49 40 21 - Courriel : 78p.bailly@fsspx.fr

Directeur de la publication : Abbé J.-Y. Tranchet

CATÉCHISME

Enfants jusqu'à la 5^e
Versailles - mercredi de 14h30 à 15h30
Responsable : M. l'abbé Gélineau

Enfants de 6^e - 5^e
Rambouillet - mercredi de 15h à 16h
Responsable : M. l'abbé Frament

Enfants de 4^e - 3^e
Rambouillet - mercredi de 14h à 15h
Responsable : M. l'abbé Frament

Adolescents
Bailly - vendredi de 20 à 21h
Responsable : M. l'abbé de Lédinghen

Adultes débutants
Bailly - mercredi de 20h à 21h
Responsable : M. l'abbé Lefebvre

Adultes
Versailles - Un mercredi sur deux
de 20h à 21h
Thème « grâce et vertus »
Responsable : M. l'abbé Gélineau

CERCLES DU PRIEURÉ

Foyers Saint-Joseph
Responsable : M. F.-X. de Beaufort
Aumônier : M. l'abbé Gélineau

Cercle Notre-Dame de Fatima
Aumônier : M. l'abbé Frament

CERCLE PHILOSOPHIQUE

Cercle Saint-Thomas d'Aquin
Responsable : M. H. Bigeard
Étude de la philosophie thomiste

CERCLES DES FAMILLES MCF

Région Île de France Ouest
Responsable : M. J.-B. de Lacoste

CROISADE EUCHARISTIQUE

Bailly - 2^e samedi du mois
Aumônier : M. l'abbé Gélineau
Activités de 15h30 à 17h45
Messe ou Salut à 17h

GROUPE SCOUT

Chef de groupe : M. B. Harel
Cheftaine de groupe : Mme D. Bouillaud
Aumônier : M. l'abbé Lefebvre

Clan Saint Jacques de Compostelle

Responsable : M. P.-Y. Bouillaud
Aumônier : M. l'abbé de Lédinghen

Meute Saint Michel

Responsable : M. E. Le Roux
Aumônier : M. l'abbé Lefebvre

Troupe Saint Louis

Responsable : M. G. de Saint-Salvy
Aumônier : M. l'abbé Hanappier

Clairière Sainte Philomène

Responsable : Mlle H. de Pompignan
Aumônier : M. l'abbé Lefebvre

Compagnie Ste Elisabeth de Hongrie

Responsable : Mlle I. Latournerie
Aumônier : M. l'abbé Tranchet

MOUVEMENTS

Jeunes Catholiques de Versailles

Responsable : M. B.-J. Fatz
Aumônier : M. l'abbé Hanappier

Équipe MJCF de Versailles

Responsable : M. J. Roger
Aumônier : M. l'abbé Gélineau

Jeunes Pro de Versailles

Responsable : M. Th. Griffon
Aumônier : M. l'abbé de Lédinghen

TIERS-ORDRE SAINT-PIE X

Versailles - 3^e mardi du mois
Aumônier : M. l'abbé Frament

FOYERS ADORATEURS

Responsable : Mme Ph. Fontaine
Aumônier : M. l'abbé Gélineau

MILITIA MARIAE

Bailly - Mission 1^{er} samedi du mois
Réunion le mardi suivant
Président : M. G. Béa
Aumônier : M. l'abbé Tranchet

SAINTE JEAN DE MATHA

Responsable : M. G. Michel
Aumônier : M. l'abbé de Lédinghen

**CONFÉRENCE
SAINT-VINCENT-DE-PAUL**

Président : M. A. de Beaufort
Aumônier : M. l'abbé Gélineau

CHORALES

Chœur grégorien de Versailles
Chef de chœur : M. L.-M. Tilloy
Répétition le dimanche à 9h45

Chorale polyphonique de Versailles

Chef de chœur : Mme G. Michel
Répétition le vendredi à 20h15

Chœur grégorien de Bailly

Responsable : Mlle M.-C. Curien
Répétition le dimanche à 9h45

Chœur grégorien des Essarts-le-Roi

Chef de chœur : M. Th. du Cassé
Répétition le dimanche à 9h30

SERVICE LITURGIQUE

Chapelle Notre-Dame de l'Espérance
Responsable : M. l'abbé Hanappier
Assistant : M. L. d'Acremont

Chapelle de l'Enfant-Jésus
Responsable : M. l'abbé de Lédinghen
Assistant : M. L. Lagane

Chapelle Saint-Hubert
Responsable : M. l'abbé Frament

MÉNAGE

Chapelle Notre-Dame de l'Espérance
Responsable : Mme B. de Beaufort

Chapelle de l'Enfant-Jésus
Responsable : Mme P. Basire

OUVROIR SAINTE-MARTHE

Responsable : Mme N. Veillon

FLEURS DE L'AUTEL

Chapelle Notre-Dame de l'Espérance
Responsable : Mme F. Vaillant

Chapelle de l'Enfant-Jésus
Responsable : Mme Th. Valadier

BÉTHANIE

Déjeuner dominical des prêtres
Responsable : Mme M. Breteau